



Centre LGBT
GENRES Paris-ÎdF



MARCHES DES FIERTÉS

LETTRE D'INFO
JUIN 2010



JUIN, SOYONS FIERS !

L'édition Idaho 2010 a remporté un succès incontestable un peu partout dans le monde et même en Russie où un partenariat avec l'ILGA-Europe a permis d'organiser avec plus ou moins de bonheur, des événements dans plusieurs villes du pays. Lire en détail dans les pages intérieures.

Le 17 mai, un nombre incalculable d'initiatives de tout genre ont été organisées pour **sensibiliser et éduquer différents publics à la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie**. Cette année, se sont mobilisées non seulement les associations LGBT mais aussi des ONG impliquées dans les droits humains, ainsi que de nombreux acteurs de la société civile tels que les collectivités locales.

À Paris, les trois associations LGBT David et Jonathan, le Beit Haverim et HM2F, la nouvelle association musulmane, ont publié **un communiqué commun dans lequel ils ont déclaré « refuser que les religions soient des prétextes pour discriminer les personnes LGBT »** et autour de Louis-Georges Tin ont organisé un colloque dans lequel étaient invités des responsables des religions monothéistes.

L'objectif est d'établir un dialogue constructif pour déconstruire les préjugés et conduire les religions à condamner les discriminations et les violences commises à l'encontre des personnes LGBT. Le Centre LGBT Paris-Île-de-France a activement participé à ce programme.

Pour les athées dont je suis, la semaine fut enrichissante mais je dois bien l'avouer, je me sens rassasiée et j'éprouve le besoin de changer de sujet pour quelque temps au moins. En mai 2011, nous y reviendrons, le Comité Idaho ayant décidé que le thème « homosexualité et religions » méritait bien d'être traité deux ans de suite.

Au plan mondial, ce ne sont pas les affaires qui manquent, mais la communauté internationale s'est particulièrement émue de la **cruelle condamnation**

de deux gays au Malawi à quatorze ans de prison et travaux forcés pour avoir célébré un mariage symbolique. Que la mobilisation internationale soit suffisamment déterminante pour que le procès soit révisé et la peine significativement réduite, voire annulée !

Au Portugal en revanche, ce n'est pas le courage politique qui manque et nos responsables feraient bien de prendre modèle ! Malgré ses convictions personnelles et les injonctions du pape en visite à Fatima, **le président portugais a promulgué la loi sur le mariage homosexuel**. Dans l'histoire nous ferons bientôt figure de bons perdants ; c'était bien la peine de partir dans le peloton de tête avec le pacs... Ne nous reste plus qu'à subtiliser la tortue au coq !

En France, un défenseur des droits nommé par le président de la République dont dépendent désormais le médiateur de la République, le défenseur des enfants et la Halde, inquiète les associations des droits humains et LGBT **qui craignent que cette autorité et celles qui en dépendent ne manquent d'indépendance politique**.

Enfin, voici revenue chez nous la saison des Marches des Fiertés ! À l'Est, des pays ont choisi de marcher à l'occasion de l'Idaho et si certains défilés, comme à Budapest, se sont bien passés, d'autres comme à Bucarest ont été prétexte à violences et injures de la part d'opposants haineux, plongés dans un obscurantisme confondant, entretenu par des extrémistes religieux et/ou d'extrême droite.

En France, nous marcherons le samedi 26 juin, joyeux mais vigilants et de plus en plus déterminés à obtenir l'égalité des droits.

Cette année, le Centre LGBT Paris-Île-de-France s'associera à une association de lutte contre le sida et fera char commun avec le Kiosque Info sida, qui accueillera également les Jeunes Séropotes et les Sœurs de la Perpétuelle Indugence. Rejoignez-nous et ne manquez pas le programme que nous vous avons préparé pour l'occasion !

Christine Le Doaré
Présidente du Centre LGBT Paris-Île-de-France

PROGRAMME SPÉCIAL MARCHE DES FIERTÉS 2010

MERCREDI 23 JUIN

PROJECTION D'AVANT LA NUIT DE JULIAN SCHNABEL

À 20 heures au Centre LGBT

JEUDI 24 JUIN

DÉBAT SUR LA REPRÉSENTATION DES PERSONNES LGBT À LA TÉLÉVISION

À 20 heures au Centre LGBT

VENDREDI 25 JUIN

VERNISSAGE ET SHOW-CASE

À 18 heures, vernissage de l'exposition de Fluorit « Sélection choisie de photos de Gay Pride 2008 »

À 19 heures, apéro concert avec Monis, C.C. Lou et Hugo Leanovitz

SAMEDI 26 JUIN

MARCHE DES FIERTÉ 2010

Violences, discriminations : ASSEZ ! Liberté et égalité, partout et toujours

Cette année, le Centre LGBT Paris-ÎdF fera char commun avec le Kiosque Info Sida ; les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence et les Jeunes Séropotes seront aussi de l'aventure ! Un char conduit par le programme musical préparé pour l'occasion par DJ Vincent. Rejoignez-nous dans le cortège !

Départ à 14 heures place du 18 Juin 1940 (Montparnasse), arrivée place de la Bastille.

La soirée se terminera en partenariat avec la soirée « Kiffe My Pride », de 20 heures à l'aube, aux Caves Saint-Sabin, Paris 11e.

Autres partenaires de l'événement : Veryfriendly.fr, Zelink, Marcel, Wetforher.

Retrouvez le détail du programme page 15.

ACTUALITÉ FRANÇAISE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 MAI CONTRE LES PROPOS SEXISTES ET HOMOPHOBES DE BENOÎT XVI

Selon le pape, l'avortement et le mariage des couples homosexuels sont donc « les défis les plus insidieux et les plus dangereux » de nos sociétés ! Ce n'est franchement pas une surprise, **nous savions le pape hostile à l'avortement et au mariage homosexuel.**

Des femmes libres de choisir leur vie et de mettre ou non au monde un enfant, des homosexuels libres de se marier ou pas, voilà bien de quoi effrayer la hiérarchie catholique ! Pendant ce temps, les pires crimes peuvent être commis par des hommes d'Église et le pape ne semble pas considérer le défi de l'éradication des viols pédophiles comme prioritaire ni pour l'Église elle-même, ni pour nos sociétés !

Benoît XVI ne s'est pas attaqué au mariage homosexuel sans raison, le président portugais Anibal Cavaco dispose de quelques jours encore pour opposer un veto à la loi sur ce sujet. **Les Portugais, dans la tourmente d'une sérieuse récession économique, avaient-ils besoin de ces sermons d'un autre âge et d'une remise en cause de leurs choix de société progressistes ?**

Ce 17 mai, pour la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, le Comité Idaho a lancé un appel international aux religions car le thème choisi cette année est celui de l'homophobie des religions. À l'évidence, cet appel n'est pas parvenu jusqu'aux oreilles de Benoît XVI !

Des centaines d'initiatives sont organisées partout dans le monde, en France également. Le programme complet est disponible sur le site de l'Idaho. La plupart des associations LGBT et de la société civile, des institutions également, proposent des événements pour l'occasion. Le Centre LGBT Paris-Île-de-France n'est pas en reste : consultez notre programme et participez, ça commence dès ce soir !

Tous ensemble élevons nos voix contre les LGBT-phobies des religions. Si la hiérarchie catholique semble définitivement être atteinte d'une sérieuse

surdité, en revanche, beaucoup d'hommes et de femmes religieux sont prêts à s'engager à nos côtés !

CLD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 MAI HALDE : UNE DILUTION DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ?

Le rapport sur les projets de loi organique et ordinaire relatifs au défenseur des droits publié ce jour inquiète nos organisations et associations de lutte contre **les discriminations notamment sur celles liées au sexisme, au racisme, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, au handicap ou à l'état de santé.**

La Halde est venue plusieurs fois soutenir les revendications de nos associations. Elles ont pu constater l'efficacité de son action et ont apprécié une véritable expertise pour assurer la lutte contre toutes les discriminations. Si toutes ces évolutions positives ont été saluées, les associations mesurent encore le chemin qu'il reste à parcourir pour que la lutte contre les discriminations passe du niveau d'action juridique nécessaire à **un mieux-être réel des individus dans leur quotidien.**

Pourtant, son expertise agace et ce d'autant plus qu'après avoir contredit des projets de loi, **les menaces sur la Halde pèsent constamment** de la part de l'autorité administrative depuis plusieurs mois.

Nos organisations et associations ont été attentives dans le projet de loi organique à la perte de collégialité sur le rendu des délibérations de la Halde. Nous notons d'une part que seul le défenseur des droits pourra « s'écarter des avis émis par le collège » même si c'est « après lui en avoir exposé les motifs ». En d'autres termes, **l'actuelle collégialité sera remise en question par l'autorité d'une seule personne.** D'autre part, nous déplorons également la disparition de l'article 11 de la loi sur la Halde qui a pu peser sur des interpellations politiques à travers ses recommandations. Le doute subsiste sur la formulation puisque la Halde agit aujourd'hui dès

qu'« elle estime [que] des recommandations [tendent] à remédier à tout fait ou à toute pratique qu'elle estime être discriminatoire ». Or le rapporteur Gélard énonce que « le défenseur des droits peut recommander de procéder aux modifications législatives ou réglementaires qui lui apparaissent utiles », tel qu'énoncé par l'article 25. Le rapport Gélard concède ainsi sans ménagement **la remise en cause de l'impartialité d'une autorité indépendante**.

Nous sommes en droit de nous poser certaines questions : Quel intérêt a le législateur de diluer plusieurs organisations dans une même entité ? Quelles améliorations réelles sont attendues avec cette réforme ? S'agit-il d'envisager l'invisibilité des discriminations au sein du défenseur des droits ? Pourquoi le défenseur des droits dispose-t-il d'un pouvoir supérieur par rapport à celui de la Halde ?

La lutte contre les discriminations nécessitant beaucoup de moyens financiers et humains, nos organisations et associations demandent au gouvernement de les augmenter pour montrer sa détermination à faire progresser la lutte contre toutes les discriminations, et d'assurer cette lutte par des vecteurs institutionnels. De ce fait, elles exigent que la Halde ne soit pas intégrée et diluée au sein du défenseur des droits.

Liste des associations signataires : FNATH, Unapei, SOS Racisme, Fédération syndicale unitaire, CFDT, CGT, Ligue des droits de l'homme, Syndicat de la magistrature, MRAP, Estim', Collectif contre l'homophobie de Montpellier, Lesbian and Gay Pride de Lyon, LGP Lille, Adheos, LGP Montpellier, Coordination inter-Pride France, Centre LGBT Paris-ÎdF, Fédération des centres LGBT, collectif Éducation contre les LGBT-phobies en milieu scolaire, Quazar, SOS Homophobie, Centr'égaux, Commission LGBT des Verts, Homosexualités et socialisme (HES), Collectif Fier-e-s & révolutionnaires (PCF), Tjenbé Rêd, Trans Aide, Paris foot gay, Les Enfants d'arc-en-ciel, Inter-Trans, ACTHE, Tous&Go.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 MAI NOUVELLE AGRESSION LESBOPHOBE À PARIS

Alors qu'elles se promenaient le long du canal de l'Ourcq, samedi 23 mai aux alentours de

21 heures 30, **deux lesbiennes ont été victimes d'une agression à caractère lesbophobe perpétrée par plusieurs hommes**. L'endroit est très fréquenté, pourtant elles ont été insultées et frappées à la tête dans l'indifférence générale avant que n'intervienne un cycliste et qu'elles puissent alors s'enfuir.

Elles ont sollicité une patrouille de police qui ne les a pas escortées, pas plus qu'elle n'a tenté d'interpeller les agresseurs. Depuis elles ont porté plainte au commissariat du 19^e.

Les agressions à l'encontre des personnes LGBT sont fréquentes.

Le 28 avril dernier, les actrices trans du film *Mourir comme un homme* étaient agressées en plein jour, au niveau du parc de Belleville à Paris. Nous avons également déploré des agressions de gays même dans les 3^e et 4^e arrondissements de Paris.

Cette fois, il s'agit d'une agression lesbophobe. Ce type d'agression n'est pas isolé et **d'autres lesbiennes ont été sauvagement agressées dans différentes villes en France** et en particulier à Segré et Épinay-sous-Sénart.

En outre, les lesbiennes comme les femmes trans sont souvent victimes d'une double discrimination, en raison de leur orientation sexuelle mais aussi en tant que femmes. **Les agresseurs ne supportent pas que ces femmes leur échappent, qu'elles puissent vivre et s'aimer sans avoir besoin d'un mâle dans leur intimité**. Rappelons enfin que la violence à l'encontre des femmes a été décrétée « Grande cause nationale 2010 » !

Il est temps de prendre toutes les mesures préventives et d'éducation nécessaires et ce dès le plus jeune âge à l'école, **afin que chacun apprenne à respecter l'autre dans toutes ses différences**. Ces agressions à l'encontre des lesbiennes, des gays et des trans n'ont que trop duré, elles sont véritablement intolérables.

Un comité de soutien appelle à se mobiliser le samedi 29 mai en proposant un pique-nique entre 18 heures 30 et 22 heures, sur le bord du canal, devant le restaurant Okay café, là où a eu lieu cette agression (petite place avant l'écluse,

ACTUALITÉ FRANÇAISE

41, quai de la Loire, Paris 19^e, métros Laumière ou Crimée).

Cette initiative a pour objet de permettre aux deux femmes agressées de se réapproprier l'espace entourées de leurs amies et d'un soutien plus vaste, également d'interpeller les passants sur les actes sur lesquels ils ferment les yeux en refusant d'apporter leur aide.

contrelesagressionslesbophobes@gmail.com

RATTACHEMENT DE LA HALDE AU DÉFENSEUR DES DROITS

Le défenseur des droits et des libertés créé en 2008 regroupe désormais le défenseur des enfants, le médiateur de la République, la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) et la Halde.

Le problème majeur est **le risque d'un manque d'indépendance de ces institutions** puisque le défenseur des droits sera désigné par le président de la République et même Jeannette Bougrab, nommée en avril de cette année, s'était prononcée contre la dilution de la Halde dans le défenseur des droits.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le communiqué de presse de nos associations rejointes par d'autres structures page 4. **CLD**

KISS-IN À LYON, IL Y EN A QUE ÇA ÉNERVE

Après le parvis de Notre-Dame à Paris, les catholiques traditionalistes et extrémistes de droite continuent, cette fois à Lyon, de faire le coup de force !

Le kiss-in organisé à l'occasion de l'Idaho s'est déroulé à Lyon devant la cathédrale Saint-Jean dans une tension extrême. Les 400 participants au kiss-in de la Lesbian and Gay Pride de Lyon rassemblés le mardi 18 mai en fin d'après-midi ont été dispersés sans ménagement ni sommation par des gaz lacrymogènes et des tirs de flash-ball des forces de l'ordre.

Un premier kiss-in avait été interdit par la préfecture. Le 18 mai, elle n'a pourtant pas empêché le rassemblement des intégristes catholiques, du Front national et du Mouvement pour la France qui, face

aux participants au kiss-in, **vociféraient des propos haineux et exécutaient des saluts nazis !**

Le face-à-face a duré deux heures, les forces de l'ordre maintenant un cordon de sécurité afin d'éviter toute confrontation entre les protagonistes.

Si la préfecture a interdit le premier rassemblement, c'est bien parce qu'elle savait que les contre-manifestants intégristes seraient présents ; dans ces conditions, sa gestion du rassemblement et **la façon dont elle l'a dispersé à la fin sont inadmissibles** et indignes de la police d'un pays démocratique protégeant de paisibles manifestants. **CLD**

LE DÉPUTÉ VANNESTE A ENCORE FRAPPÉ

Sur son blog, le député homophobe a de nouveau fait l'amalgame entre homosexualité et pédophilie. **Le député UMP du Nord aime entretenir sa réputation d'homophobe de service !**

Il n'a pas voulu laisser le cardinal Bertone tirer à lui la couverture de l'homophobie et a renchéri sur les propos homophobes du numéro deux du Vatican.

« L'éphébophilie, ce que l'on appelait naguère la pédérasie, c'est-à-dire l'attirance des hommes pour les adolescents pubères mais ambigus de traits, ne commence ni ne s'arrête à quinze ans. [...] Autrement dit le lien et même la confusion qui règne entre l'homosexualité et l'éphébophilie est patent. [...] L'opposition outrancière entre pédophilie et homosexualité n'est donc pas fondée en raison des tendances éphébophiles assez fréquentes dans l'histoire qui ignorent la frontière juridique de l'âge. »
Une farouche obsession !

Ces propos, habilement rédigés, peuvent tomber sous le coup de la loi, même si la liberté d'expression peut autoriser la Cour de cassation comme dans une première affaire Vanneste à revenir sur une condamnation pour propos homophobes.

Vanneste a l'homophobie tenace, vous ne trouvez pas, vous, que ça devrait l'inquiéter ? **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 AVRIL LIBERTÉ DE RASSEMBLEMENT LGBT EN MOLDAVIE ET EN UKRAÏNE

GenderDoc-M, l'association LGBT moldave de Chisinau, avait prévu d'organiser en centre-ville une manifestation de soutien à l'adoption d'une loi contre les discriminations. Le tribunal de Chisinau vient de décider que cette manifestation ne pourrait se tenir que dans un parc éloigné du cœur de la ville. GenderDoc-M a par conséquent annulé la manifestation et entend faire appel de la décision du tribunal.

Une fois de plus, cette décision, requise par le maire de Chisinau, a été prise sous la pression de groupes religieux et réactionnaires, sur la base du respect de l'ordre public et de la moralité.

Les autorités n'en sont pas à leur coup d'essai et ont déjà empêché par le passé GenderDoc-M en Moldavie et LIGA en Ukraine d'exercer pacifiquement leur droit de rassemblement. Les militants LGBT moldaves ont été interdits de manifestation publique depuis 2005 ; pourtant, en 2007 la Cour suprême moldave avait déclaré illégale l'interdiction d'une manifestation publique organisée en 2006. En 2009, tous les festivals LGBT proposés en Ukraine ont été interdits par les autorités.

L'intergroupe LGBT du Parlement européen, l'ILGA-Europe et Amnesty International appellent de concert les autorités moldaves et ukrainiennes à respecter les droits humains et en particulier les obligations auxquelles sont tenues les membres du Conseil de l'Europe telles que le droit de rassemblement et d'expression des personnes LGBT, en toute sécurité et donc sous protection policière.

L'article 21 de la Convention internationale des droits civils et politiques et l'article 11 de la Convention européenne pour la protection des droits humains et libertés fondamentales garantissent la liberté de rassemblement. Ce droit est aussi garanti par la Constitution de chacun des deux pays.

En mars 2010, les deux gouvernements moldave et ukrainien ont approuvé les recommandations du

Conseil de l'Europe qui consistent à adopter des mesures pour combattre la discrimination aux motifs de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Les deux pays se rapprochent de l'Union européenne, ils doivent donc démontrer leur volonté de promouvoir et garantir ces droits fondamentaux et ne peuvent ainsi afficher des attitudes contradictoires.

Samedi 8 mai prochain aura lieu à Vilnius, en Lituanie, la Baltic Pride. Une délégation de l'ILGA-Europe sera notamment présente sur place. L'an dernier, Mozaïka, l'association LGBT de Riga, en Lettonie, avait fait appel de la décision d'interdiction de la manifestation qui s'était en fin de compte déroulée dans un parc, sous haute protection policière et en présence de nombreux opposants, massés contre les grilles et hurlant des slogans hostiles. D'autres ONG dont Amnesty International feront le déplacement et les ambassadeurs sur place seront mis à contribution.

En Europe et à ses portes, les Prides des pays de l'Est doivent pouvoir se dérouler chaque année et les personnes LGBT exprimer leurs fierté, droits et libertés, sous protection de l'État si nécessaire. **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 4 MAI LA BALTIC PRIDE DE VILNIUS MENACÉE

La Marche des Fiertés LGBT des pays baltes qui doit avoir lieu samedi à Vilnius, en Lituanie, est suspendue à une décision de justice jusqu'à demain midi.

Des officiels de la ville de Vilnius, dont le procureur général, ont saisi le tribunal afin d'**obtenir l'interdiction de la Baltic Pride de samedi prochain**. Leur démarche est motivée par la crainte que la sécurité des participants ne puisse être garantie. Les autorités ont annoncé qu'elles avaient connaissance de l'intention de nombreux groupes extrémistes de s'opposer aux manifestants. Le tribunal rendra sa décision demain mercredi midi.

Les ONG qui ont prévu de soutenir la Baltic Pride, en particulier l'ILGA-Europe qui tiendra son bureau exécutif trimestriel à Vilnius, ses membres ayant prévu de rejoindre la marche aux côtés des Lituaniens,

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Estoniens et Lettons samedi midi, et également Amnesty International, dont la délégation sera importante : elles ont demandé aux autorités lituaniennes d'**assurer la liberté de rassemblement des personnes LGBT et leur protection dans l'exercice de leurs droits et libertés.**

L'article 36 de la Constitution lituanienne stipule que « les citoyens ne doivent pas être empêchés de se rassembler dans des réunions pacifiques ». La liberté de rassemblement et de manifestation est un droit humain garanti par l'article 11 de la Convention européenne pour la protection des droits humains et libertés fondamentales, ratifiée par la Lituanie.

En mars 2010, le gouvernement lituanien a approuvé les recommandations du Conseil de l'Europe relatives aux mesures à adopter afin de lutter contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Les autorités lituaniennes ne peuvent se laisser ainsi menacer par des groupuscules extrémistes et homophobes ; il est de leur devoir d'assurer la protection des manifestants qui ne font qu'exercer leurs droits et libertés. Ceux qui prétendent les en empêcher doivent être mis hors d'état de nuire.

Ulrike Lunacek et Michael Cashman, membres du Parlement européen, ont déclaré que si la Lituanie interdisait la marche, le Parlement réagirait immédiatement.

Vilnius est sous les regards des citoyens et des gouvernements des États démocratiques européens. La Baltic Pride de Vilnius doit avoir lieu, l'interdire reviendrait à **céder à l'obscurantisme et à la haine homophobe** : qu'un pays européen puisse, ne serait-ce que l'envisager, est inconcevable ! **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 8 MAI SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE BALTIC PRIDE DE VILNIUS

Vilnius a vécu ce samedi 8 mai la **première Marche des Fiertés de son histoire**. La Baltic Pride, qui s'est déroulée l'année dernière à Riga pour sa première

édition et cette année à Vilnius, aura lieu l'an prochain à Tallinn.

Les organisateurs étaient très inquiets, le groupe Facebook des opposants à la Baltic Pride avait réuni 25 000 personnes et 10 000 d'entre elles étaient attendues à la Marche pour « montrer ce qu'est la Lituanie » ! **Un groupe d'opposants avait appelé à commettre la première attaque terroriste dans le pays et déclaré que les membres des ONG allaient rentrer chez eux dans un sac en plastique...**

De leur côté, les participants à la Baltic Pride auraient pu être 500 mais seuls les 350 enregistrés ont été autorisés à marcher par la police. Les contre-manifestants étaient environ 1 000 et les forces de l'ordre 800.

La Marche s'est bien passée, mais peut-on parler d'une marche **quand 350 personnes sont parquées dans un espace vert, séparées du public et des contre-manifestants** par une rivière, des barrières et des forces de sécurité en nombre et en armes ?

Les 1 000 contre-manifestants étaient dispersés sur une grande surface, massés derrière des barrières ou de l'autre côté de la rive. Vers la fin de la Marche, ils ont lancé des fumigènes sur les forces de l'ordre et un membre du Parlement à 14 heures 30, heure supposée de la fin de la manifestation, est passé par-dessus la barrière et a encouragé les contre-manifestants à l'imiter ; il a été immédiatement arrêté mais relâché, protégé par son immunité.

Une Estonienne a été blessée, mais la plupart des participants à la Baltic Pride étaient déjà rentrés à l'hôtel dans les cars affrétés par les organisateurs pour l'événement. Ils ont demandé aux participants de ne pas marcher seuls en dehors de l'hôtel et de ne pas se rendre à la fête sans prendre de taxi et en restant groupés.

C'est un immense succès pour les LGBT lituaniens particulièrement motivés et très bien organisés. Il faut avoir le courage d'organiser une Marche des Fiertés dans un tel contexte !

Le soutien des ambassadeurs et des députés européens, ainsi que des ONG telles que l'ILGA-Europe et Amnesty International, a également été décisif pour

assurer la tenue et la sécurité de l'événement. **C'est un encouragement pour les LGBT estoniens et la marche de Tallinn l'an prochain ! CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 MAI ARRESTATIONS ARBITRAIRES DE PERSONNES TRANS À ANKARA

Le 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, **cinq militants et membres du groupe Pembe Hayat (Vie rose) ont été arrêtés** par la police d'Ankara, battus et illégalement maintenus en détention.

Cet incident ne fait pas exception au traitement réservé par la police aux personnes trans en Turquie, mais ce jour-là à Paris et à d'autres endroits, nos associations organisaient, le plus souvent avec succès, des événements pour sensibiliser contre les LGBT-phobies et avancer vers l'égalité des droits.

Des membres de l'ILGA-Europe actuellement en Turquie enquêtent sur ces violations des droits humains LGBT fondamentaux et **tentent d'intercéder en faveur des personnes incarcérées** avec les associations LGBT turques membres de sa fédération et différentes ONG, également des représentants de l'Union européenne.

M. Küçük, président des Droits humains, a témoigné que son bureau reçoit fréquemment des plaintes de personnes trans harcelées par la police. De son côté, la délégation de l'Union européenne en Turquie s'est engagée à aborder la question de la discrimination et de la violence à l'encontre des personnes LGBT avec les ministres concernés lors des prochaines rencontres consacrées aux critères politiques de l'accession de la Turquie à l'Union européenne.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF aux côtés de l'ILGA-Europe et nombre d'associations LGBT et ONG engagées en faveur des droits humains attendent **des autorités turques des réponses adéquates** ; les discriminations, violences et les meurtres homophobes, lesbophobes et transphobes doivent cesser en Turquie.

Nous remercions les autorités françaises et en particulier le quai d'Orsay d'appuyer les actions de nos associations auprès du gouvernement turc. **CLD**

EUROPE DE L'EST DES PRIDES À SURVEILLER ET ENCOURAGER

La Baltic Pride de Vilnius a finalement eu lieu et sans dommages, mais les Prides de Belgrade, Zagreb, Minsk, Moscou, Bratislava et bien d'autres auront-elles autant de chance ? Dans les jours qui viennent, il va falloir leur accorder beaucoup d'importance.

Les organisateurs de la Baltic Pride de Vilnius étaient très inquiets et leurs soutiens européens aussi. **L'ambiance était particulièrement tendue, bien plus qu'à Riga en Lettonie l'année dernière**, et les consignes de sécurité particulièrement strictes, les organisateurs allant jusqu'à nous conseiller, une fois la marche passée, de ne pas quitter l'hôtel sans prendre de taxi.

Il faut dire que le groupe Facebook des opposants à la Baltic Pride avait réuni 25 000 personnes et que 10 000 d'entre elles étaient attendues à la marche pour « montrer ce qu'est la Lituanie ». Un groupe d'opposants avait même appelé à commettre la première attaque terroriste dans le pays et déclaré que les membres des ONG allaient rentrer chez eux dans un sac en plastique !

Alors les forces de l'ordre ont déployé les grands moyens : policiers à cheval, en sigway, vedettes fluviales et même un hélicoptère. Ils étaient au moins 800 réquisitionnés pour l'événement. Ils se sont parfaitement acquittés de leur mission et ont encaissé les jets de divers objets et fumigènes sans reculer ni laisser s'ouvrir une brèche. Les associations baltes les avaient rencontrés afin d'assurer une bonne coordination.

Tous les acteurs, policiers, marcheurs et le maire de Vilnius, présent à la réception à l'ambassade de Suède la veille de la marche, avaient intérêt à faire de l'événement un succès. Il faut noter que le maire de Vilnius, favorable à la marche, l'avait autorisée ; elle a été « suspendue » à quelques jours de sa tenue par une décision de justice, puis de nouveau

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

autorisée par la Cour suprême saisie par l'appel des associations baltes.

De notre côté, **seuls les 350 participants enregistrés étaient autorisés à marcher**. Les ambassadeurs de Suède, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de République tchèque, de Norvège et de France, une députée lituanienne, Marija Aušrine Pavilioniene, des députés européens membres de l'Intergroupe LGBT tels que Michael Cashman, Ulrike Lunacek, Sophie in't Veld et Christofer Fjellner, Belinda Pyke, directrice à l'Égalité entre les hommes et les femmes, de l'Action contre les discriminations et de la Société civile de la Commission européenne, Birgitta Ohlsson, ministre suédoise aux Affaires européennes, les délégations des associations ILGA-Europe, Amnesty International et autres associations LGBT européennes et les associations des deux autres pays baltes, la Lettonie et l'Estonie, enfin les associations et LGBT lituaniens se sont engouffrés dans les cars affrétés pour l'occasion.

Les contre-manifestants quant à eux étaient environ 1 000 dispersés sur un vaste espace, une partie d'entre eux de l'autre côté de la rivière et l'autre, plus proche de nous, dans cet espace vert où il n'y avait pas grand-chose d'autre à faire que venir nous insulter et nous jeter des projectiles, qu'ils atteignent les manifestants ou la police. Sur les vidéos qui circulent sur Youtube, on peut voir qu'ils sont très nombreux et que, si le long de la rivière, il y a des curieux parmi eux, en revanche, de notre côté, contre les barrières érigées par la police, **ce sont bien des opposants déterminés à en découdre qui arborent des insignes nazis** et tiennent des pancartes recouvertes de slogans haineux. Vers la fin de la marche, ils ont lancé des fumigènes sur les forces de l'ordre et à 14 heures 30, heure annoncée de la fin de la manifestation, un parlementaire lituanien est passé par-dessus la barrière en encourageant les contre-manifestants à l'imiter. Il a été immédiatement arrêté mais relâché quelques heures plus tard, protégé par son immunité.

Une Estonienne a été blessée par une pierre, mais la plupart des participants à la Baltic Pride étaient déjà rentrés à l'hôtel, dans les cars affrétés par les

organisateurs pour arriver et repartir groupés et en toute sécurité.

Alors, oui, la Baltic Pride de Vilnius s'est bien passée et c'est un immense succès pour les LGBT lituaniens particulièrement motivés et très bien organisés. **Il faut avoir le courage d'organiser une Marche des Fiertés dans un tel contexte : ils l'ont fait, ils le referont !**

Le soutien des ambassadeurs, des députés européens et des ONG telles que l'ILGA-Europe et Amnesty International a également été décisif pour assurer la tenue et la sécurité de l'événement. Sans un tel soutien, **il y a fort à parier que les médias, nombreux, n'auraient pas fait le déplacement et que les Lituaniens auraient été livrés à eux-mêmes**. La présence d'étrangers et en particulier des ambassadeurs, élus et ONG européens incite le gouvernement à déployer les ressources nécessaires pour protéger l'événement et ses participants. C'est aussi un bel encouragement pour la Baltic Pride de Tallinn en Estonie l'an prochain !

Petit bémol malgré tout, peut-on parler d'une marche quand 350 personnes sont parquées dans un espace vert, séparées du public et des contre-manifestants par une rivière, des barrières et des forces de sécurité en nombre et en armes ? Comment peut-on accepter de voir, dans une capitale européenne, des extrémistes revêtir des insignes nazis et déployer des drapeaux nazis, même si le dessin est quelque peu modifié ? Pourquoi les cars d'opposants à une manifestation pacifiste ne sont-ils pas interceptés, fouillés, leurs insignes et pancartes couvertes d'insultes homophobes, leurs armes et projectiles confisqués ?

Les pays baltes sont de très petits pays et à leur échelle, 1 000 opposants voire plus, pour une Marche des Fiertés, c'est tout de même beaucoup. Si les pays baltes sont bien des pays européens et si les mentalités évoluent rapidement, **grâce notamment au travail des associations et aux liens tissés avec les ONG et institutions européennes**, l'influence de l'Église et de l'extrême droite reste importante.

En ce qui concerne les autres Prides à haut risque de l'Est, le parti nationaliste slovaque a déjà fait savoir que l'homosexualité étant « une maladie », ses

militants sauront mettre en œuvre « une réaction adaptée » lors de la Pride prévue le 22 mai prochain à Bratislava.

En Serbie, à **Belgrade, les Prides sont interdites chaque année**, après que celle de 2001 a été attaquée par des extrémistes sous les yeux des policiers débordés et impuissants car ils n'avaient pas suffisamment évalué les risques.

Cette année, les associations LGBT serbes qui divergent sur la décision de défiler tentent d'aboutir à une décision commune afin d'assurer le succès éventuel d'une telle marche ou alors de ne pas l'organiser pour l'instant.

Alors marchons fièrement chez nous et méfions-nous aussi des reculs et des agressions dont nous ne sommes jamais totalement à l'abri, mais **n'oublions pas de veiller sur ces Prides à haut risque, d'être solidaires et de les encourager autant que nous le pouvons** car leur succès garantit aussi notre sécurité demain ! **CLD**

MACÉDOINE OUBLI DES DISCRIMINATIONS FONDÉES SUR L'ORIENTATION SEXUELLE

Le 8 avril dernier, le Parlement de la Macédoine a adopté une loi contre les discriminations qui laisse de côté le motif de l'orientation sexuelle.

L'adoption de ce texte fait partie du processus d'adhésion à l'Union européenne. Pour devenir membre, la Macédoine doit adopter une législation qui entérine une protection contre six motifs de discrimination, dont l'orientation sexuelle. La Macédoine a échoué puisqu'elle ne remplit pas tous les critères obligatoires.

La Commission européenne a publié une déclaration qui précise que le pays devra amender son texte pour inclure explicitement le motif de l'orientation sexuelle.

www.ilga-europe.org

GRANDE-BRETAGNE LE PARLEMENT ADOPTE L'« EQUALITY BILL »

Ce texte améliore la loi sur l'égalité et confère **une protection identique aux motifs de l'âge, du handicap, du genre, de la réassignation de genre, de la religion, de la croyance et de l'orientation sexuelle.** Le texte entrera en application en avril 2011 et s'appliquera à tout le secteur public, y compris à la santé, aux écoles, aux mairies, à la police...

Pour la première fois, le texte interdit toute discrimination par les établissements scolaires sur la base d'une réassignation de genre ; il interdit également toute discrimination contre des personnes qui seraient considérées par erreur comme trans ou qui sont liées à une personne trans.

Le texte étend la définition de la réassignation de genre afin que les personnes trans qui n'ont pas de traitement médical soient protégées contre les discriminations à condition qu'elles aient l'intention de procéder à une transition ou aient changé de genre. En revanche, les personnes qui n'ont pas l'intention de procéder à une transition ne sont pas protégées par le texte.

En outre, le texte n'interdit pas le harcèlement par les fournisseurs de biens ou services pour les motifs d'orientation sexuelle, de religion ou de croyance ; pas plus qu'il n'interdit le harcèlement pour motif de réassignation de genre par les écoles.

Le gouvernement britannique a déclaré que de tels harcèlements constitueraient une forme de discrimination qui est déjà illégale.

Enfin, le texte autorise qu'aient lieu dans les établissements religieux les cérémonies du « civil partnership » en Angleterre et au pays de Galles. **CLD**

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

RUSSIE

SEMAINE CONTRE L'HOMOPHOBIE

La semaine 2010 contre l'homophobie était organisée par le Réseau russe LGBT dans treize villes fédérées dans un projet commun avec l'ILGA-Europe. Comme les années précédentes, aucune marche publique n'était autorisée par les autorités russes.

À Tioumen, la police a empêché des militants des droits humains d'accrocher des rubans de couleur dans un arbre du centre-ville ! L'association LGBT locale a porté plainte. À Iekaterinbourg, trois hommes masqués ont attaqué les participants à un débat qui avait pour titre « Dialogues sur l'homophobie ».

À Saint-Petersbourg, le rassemblement de jeunes, non spécifiquement LGBT, « Dream Flash 2010 », a été attaqué par des activistes d'extrême droite ; manifestement, **il s'agissait d'une agression homophobe**.

Le festival de films LGBT « Side by Side » à Kemerovo a dû se dérouler de façon clandestine après avoir été interdit ; en revanche, à Novossibirsk, le festival s'est déroulé comme prévu et a réuni plus de 7 000 visiteurs. À l'ouverture, un représentant du département de la Culture a participé à l'exposition « Coming out of the Closet » (sortie du placard).

Pendant la semaine, le commissaire des Droits de l'enfant rattaché au président russe, Pavel Astakhov, n'a pas hésité à **lier dans une interview pédophilie et homosexualité** !

La Cour constitutionnelle russe a jugé le 31 mars dernier que la loi de la région de Riazan sur la protection de la moralité des mineurs n'était pas en contradiction avec la Constitution. Cette loi stipule que fournir des informations à propos de l'homosexualité à des mineurs est interdit et que des amendes sont imposées aux contrevenants.

LETTRE D'INFO Directrice de publication Christine Le Doaré Secrétaire de rédaction David Mac Dougall Participation Julien Bisse, Catherine Lapeyre, Christine Le Doaré, Beatriz Serna Graphisme, mise en page David Mac Dougall Illustration de couverture P. Khayat. Tous droits réservés.

L'ILGA-Europe et le Réseau russe LGBT ont informé les instances européennes aux droits humains en Russie de **la situation en matière de droits des personnes LGBT dans le pays**. C'était tout de même la première fois que des militants LGBT russes étaient invités à une réunion à Moscou.

<http://rwaho2010.wordpress.com>

MALAWI

QUATORZE ANS DE PRISON ET DE TRAVAUX FORCÉS POUR UN COUPLE

Cet odieux jugement scandalise la communauté internationale.

C'était la peine maximale prévue par le Code pénal pour ce type d'offense ! **Le couple, qui s'est symboliquement marié, est coupable d'avoir « violé l'ordre de la nature »**. Espérons que la solidarité et la mobilisation internationales produiront leur effet et que cette sanction sera rapidement revue. **CLD**

PORTUGAL

LE PRÉSIDENT SIGNE LA LOI SUR LE MARIAGE HOMOSEXUEL

Décidément, le Portugal ne manque pas de courage politique !

Son président, Aníbal Cavaco, a approuvé le mariage homosexuel et n'a pas exercé son droit de veto. Il a même bravé les interdits religieux, le pape ayant déclaré lors de sa récente visite que le mariage gay comme l'avortement étaient « les défis les plus insidieux et dangereux d'aujourd'hui ».

Le texte avait été adopté par une majorité parlementaire de gauche en février dernier. Il modifie la définition du Code civil portugais en annulant la référence au « sexe différent » des époux. Ce droit au mariage exclut pour autant le droit à l'adoption.

Sept pays au monde et quatre en Europe ont donc adopté le mariage pour les couples de même sexe.

À quand le tour de la France ? **CLD**

NOS PERMANENCES

Sur rendez-vous pris à l'**accueil**, sur place ou par téléphone au **01 43 57 21 47**.

JURIDIQUE

Samedi 14 h-16 h, toutes questions de droit

PSYCHOLOGIQUE

Mardi, mercredi et vendredi 18 h-20 h, samedi 17 h-19 h

GROUPE DE PAROLE

Violence dans les relations lesbiennes
1er samedi du mois 15 h-17 h

CHARGÉ DE PRÉVENTION SANTÉ

Mercredi 12 h 30-18 h, jeudi 16 h-20 h, vendredi 15 h-18 h, 1er samedi du mois 15 h-18 h

PÔLE SANTÉ PRÉVENTION

Jeudi 17 h 30-19 h 30

SOCIAL

Jeudi 18 h 30-20 h avec un(e) assistant(e) social(e)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Samedi 16 h-18 h

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 18 h 30-20 h, mardi, mercredi 18 h-20 h, vendredi 16 h-18 h, samedi 17 h-19 h (sans RDV)

JEUNESSE LGBT

Convivialité et activités pour les 16-25 ans
Mercredi 14 h-19 h

VENDREDI DES FEMMES

Convivialité et activités Vendredi 20 h-22 h

TOURISME Samedi 18 h-20 h (sans RDV)

Association PARIS GAY VILLAGE

CONVIVIALITÉ SÉROPOSITIFS

Association CAFÉ LUNETTES ROUGES
Dimanche 16 h-19 h (sans rendez-vous)

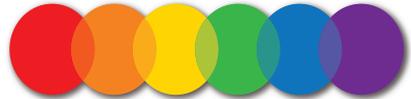
AUTRES LIGNES D'ÉCOUTE Actions-traitements 01 43 67 00 00
lun-vend 15 h-18 h | Drogues Info Service 0 800 23 13 13 (24/7)
Sida Info Service 0 800 840 800 tjl 8 h-23 h | Hépatites Info Service
0 800 845 800 tjl 8 h-23 h | Sida Info Droit 0 810 636 636 lun 14 h-
18 h, merc-jeu 16 h-20 h, vend 14 h-18 h | Ligne Azur 0 810 20 30 40
tjl 8 h-23 h | Écoute Gaie 0 810 811 057 lun-vend 18 h-22 h
SOS Homophobie 0 810 108 135 lun et vend 18 h-22 h, mar, mer, jeu
et dim 20 h-22 h, sam 14 h-16 h | Kiosque Infos Sida 01 44 78 00 00
lun-jeu 10 h-19 h, vend 13 h-19 h, sam 11 h-14 h et 15 h-19 h
Réseau ESPAS - Soutien psychologique (accueil sur RDV) 01 42 72 64 86

LE VENDREDI DES FEMMES



Le programme du VDF est livré en retard, retrouvez-le sur www.centre-lgbt-paris.org onglet VDF.

Contact : VDF@centreLGBTparis.org



Centre Lesbien Gai Bi & Trans
Paris – Île-de-France

63 rue Beaubourg – PARIS 75003

Mo Rambuteau ou Arts-et-Métiers

Tél. accueil 01 43 57 21 47

Tél. secrétariat 01 43 57 75 95

www.centreLGBTparis.org

contact@centreLGBTparis.org

Ouverture au public :



PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF

Samedi 5 juin, 18 h

RENCONTRE LITTÉRAIRE PHILIPPE CLAUZARD, AUTEUR DE *CONVERSATIONS SUR LE SEXISME, ÉDUCER POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS*

Les femmes sont encore victimes de préjugés, de stéréotypes, d'inégalités qui limitent leurs vies professionnelles, familiales et sociales. L'heure demeure au développement d'une éducation à l'égalité filles-garçons, à la révision d'attitudes et de discriminations sexistes. Ces conversations en famille, en classe entre élèves sont des invitations éducatives à des discussions pédagogiques qui visent plus amplement une éducation à la citoyenneté, copartagée par les coéducateurs que sont les enseignants et les parents. Venez débattre de ces questions avec Philippe Clauzard, docteur en sciences de l'éducation, professeur des écoles et maître formateur.

Au Centre LGBT



Vendredi 11 juin, 20 h

CONFÉRENCE-PROJECTION HEXAGONE GAY, NOUVEAU SITE WEB DE MÉMOIRE COLLECTIVE LGBT

Hexagone Gay propose un voyage dans l'univers homosexuel à travers les lieux et les personnages qui ont marqué leur époque. Si la vie gay de l'Hexagone a son épicerie à Paris, les régions ont connu aussi leurs lieux de rendez-vous, leurs établissements symboliques et leurs figures mythiques. **À des époques où se déclarer homosexuel pouvait entraîner la mort, la prison ou l'exclusion, chaque geste de visibilité, chaque expression de son homosexualité étaient des actes militants.** La communauté homosexuelle souffrirait de l'absence de transmission d'une mémoire collective, pourtant l'observation des codes et modes de vie de nos

ancêtres démontre qu'il existe véritablement un héritage dont les gays et lesbiennes d'aujourd'hui sont les dépositaires pour peu qu'ils ou elles vivent leur différence hors de la norme hétérosexuelle.

www.hexagonegay.com

Au Centre LGBT



Samedi 12 juin, 18 h

RENCONTRE LITTÉRAIRE ÉRIC BRUN-SANGLARD

Rencontre exceptionnelle avec Éric Brun-Sanglard pour son livre *Au-delà de ma nuit*, témoignage d'un designer aveugle.

Directeur artistique dans la pub, familier de la jet-set hollywoodienne des années 80, Éric Brun-Sanglard est au sommet de sa carrière lorsqu'il découvre à trente-trois ans qu'une maladie de la rétine, due au VIH contracté dix ans plus tôt, le condamne à perdre la vue et à mourir. Dévasté par la douleur physique et morale, il parvient pourtant non seulement à survivre, mais aussi à se lancer dans une seconde carrière qui semble interdite aux non-voyants : l'architecture d'intérieur. Comment peut-on transformer la maladie et l'infirmité en une destinée aussi fabuleuse ? Comment l'impossible peut-il se réaliser ?

Le témoignage stupéfiant et émouvant d'une « vie en montagne russe » qui bouscule nos certitudes et éclaire sur les ressources insoupçonnables de l'être humain.

Au Centre LGBT



PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF

Mercredi 23 juin, 20 h

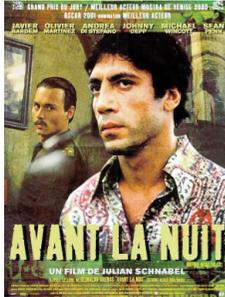
PROJECTION **AVANT LA NUIT** **DE JULIAN SCHNABEL**

Avant la nuit retrace l'histoire de Reinaldo Arenas, poète cubain opprimé par le régime castriste. Arrêté et interné au pénitencier d'El Morro en 1973 pour un livre où il décrivait son homosexualité, Reinaldo Arenas continue sa lutte en essayant de faire sortir clandestinement de la prison ses nouveaux écrits.

Une magnifique ode à la liberté et à la dignité magistralement interprétée par Javier Bardem.

À noter aussi une participation savoureuse de Johnny Depp.

Au Centre LGBT



Jeudi 24 juin, 20 h

DÉBAT **LA REPRÉSENTATION** **DES PERSONNES LGBT** **À LA TÉLÉVISION**

Si de plus en plus de séries offrent des héros récurrents gays et que de nombreux animateurs et de chroniqueurs ne font plus mystère de leur homosexualité, **le regard que porte la télévision sur les personnes LGBT s'est-il pour autant enrichi et débarrassé des clichés ?**

Avec, sous réserve de confirmation : Laurent Kerusero (*Plus belle la vie*), des journalistes de M6, Media G...

Au Centre LGBT

Vendredi 25 juin, 18 h

VERNISSAGE ET SHOW-CASE **FLUORIT, MONIS, C.C. LOU,** **HUGO LEANOVITZ**

Vernissage de l'exposition de Fluorit, « Sélection choisie de photos de Gay Pride 2008 », suivi

à 19 heures d'un apéro concert avec Monis, C.C. Lou et Hugo Leanovitz.

La Marche des Fiertés reste un rendez-vous incontournable de visibilité et de convivialité. La photographe Fluorit nous en propose des instants uniques et privilégiés.

www.fluorit.net



EXPO PHOTO (Marche des Fiertés 2008)

Venez fêter la Marche lors de notre premier apéro musical avec trois artistes de talent : Monis et son hip-hop engagé, C.C. Lou et sa pop gourmande et Hugo Leanovitz et sa musique métissée et bercée d'onirisme.

Au Centre LGBT



www.monis-officiel.skyrock.com

www.myspace.com/cclouchristinelou



www.myspace.com/leanovitzhugo

ASSOCIATIONS

FÉDÉRATION SPORTIVE GAIE ET LESBIENNE (FSGL) BOUGER POUR ÉLIMINER (LES DISCRIMINATIONS) !

La FSGL est une association loi 1901 qui regroupe et fédère les clubs sportifs LGBT et leurs adhérents sur tout le territoire national. Dans quels buts ?

– **Lutter sur les terrains de sport, dans les vestiaires et dans la vie de tous les jours contre toutes les formes de discriminations**, qu'elles soient liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'âge, aux origines, à la religion, au statut sérologique, à la condition physique, etc.

– **Lancer, soutenir et participer aux rencontres multisports** internationales (Tournoi international de Paris, Championnats du monde de natation gay et lesbien, Gay Games et OutGames), européennes (EuroGames), nationales et régionales (FrancoGames, Tsigalem), ainsi qu'à tout type de manifestations assurant visibilité et soutien au mouvement LGBT (Printemps des associations, Salon de l'homosexualité, Marche des Fiertés). La FSGL, avec le ministère de la Santé et des Sports et la mairie de Paris entre autres partenaires, est à l'origine du **Forum du sport LGBT**, lieu de toutes les expressions sportives avec des débats, rencontres associatives et démonstrations de sport (prochain forum le **dimanche 12 septembre de 13 à 20 heures à la mairie du 4^e à Paris**). Il s'agit de se réunir pour montrer que l'on existe.

– **Plonger au cœur de l'action militante** en travaillant avec de nombreux partenaires tels que le Centre LGBT, l'Inter-LGBT, SOS Homophobie, Idaho, les Jeunes Séropotes et le Sidaction. Il s'agit de mener des actions pour dire et expliquer que l'on existe.

– **S'introduire au cœur de la mêlée** en étant membre d'institutionnels sportifs puisque la FSGL l'est de l'European Gay & Lesbian Sport Federation (EGLSF) et de la Fédération des Gay Games (FGG).

– **Se hisser au sein des institutionnels politiques pour s'y exprimer**. C'est ainsi que le ministère des Sports a attribué une subvention à la FSGL permettant de financer une partie de la tenue de l'équipe de France 2010 aux Gay Games, équipe à aller

soutenir sans faute du **31 juillet au 7 août à Cologne**.

– **Regrouper et fédérer les associations sportives** pour constituer un collectif de poids dans la lutte contre les discriminations et la visibilité des LGBT. Comptant vingt-neuf associations sportives et trois mille adhérents, la FSGL appelle encore et toujours les associations à se fédérer et les sportifs à constituer leurs associations pour faire entendre la voix de tous tant au niveau national qu'international.

– Enfin, **agir et réagir en commun** : « Contre les discriminations faisons du sport ensemble ».

www.fsgl.org



LES GAMME'ELLES CONCERTS

En juin, les occasions de rencontrer le chœur de femmes les Gamme'elles sont nombreuses ! Rendez-vous le **samedi 19 juin 2010 après-midi vers 15 heures devant l'entrée principale du Jardin d'acclimatation**, au bois de Boulogne, métro Les Sablons, pour un concert en plein air pour les petits et grands après un déjeuner sur gazon ou un tour de manège (entrée 2,90 euros). Une deuxième chance de découvrir leur répertoire vous est donnée le **lundi 21 juin à 20 heures 30 lors de la Fête de la musique** au 27, rue du Mont-Cenis à Montmartre (sur les marches juste derrière la place du Tertre, métro Abbesses). Enfin, une séance de rattrapage vous est possible puisque les Gamme'elles seront présentes le **dimanche 27 juin après-midi au festival Voix sur berges** (de 14 à 20 heures, entrée libre), canal Saint-Martin, quai de Jemmapes, Paris 10^e, où se produiront pas moins de 3 500 choristes pour 120 chorales de tous styles musicaux !

<http://lesgamme-elles.hautetfort.com>
gamme_elles@yahoo.fr

Les Gamme'elles ♡

CONTACT

FESTIVAL « UN PRINTEMPS POUR LE DIALOGUE EN ÎLE-DE-FRANCE »

Depuis plus de quinze ans, l'association **Contact** mène de nombreuses actions pour favoriser le dialogue entre les parents et leurs enfants, en particulier lorsque la famille découvre l'homosexualité de l'un des siens. Attachée au dialogue entre parents et enfants et dans un souhait d'ouverture large à la population francilienne, Contact a mis en place ce **nouveau festival « Un printemps pour le dialogue en Île-de-France »** proposant des discussions sur la thématique du dialogue dans les familles concernées par les questions d'homosexualité et d'homophobie, autour de courts-métrages pour la plupart produits par l'INPES dans le cadre du concours de synopsis « Jeune et homo sous le regard des autres », dans lequel Contact a joué un rôle actif. Pour cette première édition, le festival fait étape dans plusieurs lieux avec des séances gratuites et ouvertes à tous publics. Rendez-vous à la **prochaine séance le lundi 14 juin à 19 heures 30 à la mairie du 18^e** (1, place Jules Joffrin).

www.asso-contact.org/idf
idf@asso-contact.org

Recherche de bénévoles

Reconnue pour le travail mené par ses bénévoles, Contact dispose des agréments « Jeunesse et Éducation populaire » depuis 1999 et « Éducation nationale » depuis 2008 pour ses **actions de sensibilisation aux discriminations** – notamment en raison de l'orientation sexuelle – en milieu scolaire.

Contact a pour objectif d'aider les familles et leurs amis à comprendre et à accepter l'orientation sexuelle de leurs proches, d'aider tout un chacun à assumer son orientation sexuelle, de lutter contre les discriminations.



Étudiant, salarié, retraité ou bien encore sans emploi, vous souhaitez vous engager aux côtés de Contact ? **Rendez-vous à la réunion d'accueil de bénévoles au local de l'association Contact, 84, rue Saint-Martin, Paris 4^e, le lundi 1^{er} juin de 19 heures 30 à 21 heures 30.**

01 44 54 04 70

www.asso-contact.org/idf
idf@asso-contact.org

EQUIVOX

ALORS... DANSEZ MAINTENANT !

Equivox est en concert le **mercredi 30 juin et le jeudi 1^{er} juillet à 20 heures 30, salle Adyar au 4, square Rapp, Paris 7^e, métros Alma-Marceau, École Militaire et RER Pont de l'Alma. Entrée 15 euros, tarif réduit 12 euros.**

Le groupe vocal Antara est le chœur invité en première partie. Tutus, paillettes, pattes d'eph, boléros, french cancan, disco, rockabilly, hip-hop, country, tango, salsa, flamenco, madison,

variétés... Y'en aura pour tous les goûts !

01 56 56 53 34

reservation@equivox.fr www.equivox.fr
<http://groupe-vocal-antara.org>



LES GAIS RETRAITÉS RENCONTRES DU TROISIÈME ÂGE

Afin de favoriser les rencontres entre les gays du troisième âge, l'association assure une permanence **le troisième mercredi du mois, de 17 à 19 heures, à la bibliothèque du Centre.** Les Gais Retraités proposent volontiers de partager leurs sorties avec les membres d'autres associations.

lesgaisretraites.assoc@orange.fr

PARTENARIATS

Dimanche 6 juin

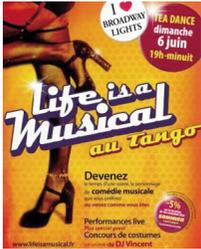
SOIRÉE LIFE IS A MUSICAL

Le premier tea dance costumé 100 % comédies musicales.

Envie d'un retour dans les sixties avec *Grease* ? Ou de plonger dans l'univers psychédélique de *Hair* ? À moins que vous vous sentiez plutôt l'âme féline d'un *Cats*...

Devenez le personnage de comédie musicale que vous préférez ou venez comme vous êtes à la soirée costumée la plus folle de tous les temps !

Ambiance, bar, projection, performances live, concours de costumes, maquilleurs et pleins d'autres surprises !



Retrouvez pour la première fois à Paris une ambiance digne de New York ou du West End avec un mix de DJ Vincent 100 % comédies musicales.

Dimanche 6 juin de 19 h à minuit

Au Tango : 13, rue au Maire, Paris 3^e

Tarifs : 4 euros avant 20 h puis 6 euros

www.lifeisamusical.fr

Du 2 juin au 11 septembre

COMÉDIE MUSICALE LES INDIFFÉRENTS

Une comédie musicale d'Éric Szerman et Camille Turlot. Mise en scène et dispositif vidéo : Stéphane Cottin. Avec Virginie Bracq, Nelly Celerine, Emmanuel Curtil, Fabrice Fara et Camille Turlot.

Six mois de la vie de personnages qui se sentent discriminés : une grosse, un bègue, une Noire, un fumeur et un travesti. Six mois pour découvrir qui ils sont vraiment, ce qui les relie et ce qu'ils cachent.

Pourquoi Vincent s'est mis à bégayer en ouvrant son courrier ? Comment Macha, que personne ne reconnaît plus, a pris vingt-cinq kilos ? Quelle partie refoulée de la personnalité de Stéphane l'empêche d'arrêter de fumer ? Pourquoi Béatrice refuse-t-elle de parler de ses origines ? Quelle fêlure se cache derrière l'exubérance et les faux seins de Mathieu ?

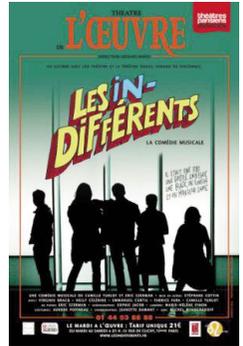
Ces cinq « différents » apparemment choisis au hasard vont réaliser petit à petit que leurs destins sont liés et, en se confrontant les uns aux autres, feront la plus belle découverte qui soit : eux-mêmes.

Une comédie musicale joyeuse, urbaine et survoltée sur le thème de la différence.

Au Théâtre de l'Œuvre : 55, rue de Clichy, métros Liège ou Place de Clichy

Du 2 au 5 juin, soyez les premiers aux premières et bénéficiez de 50 % de réduction sur nos tarifs !
Du 9 au 26 juin pour les adhérents et sympathisants du Centre 28 euros (au lieu de 34) et 21 euros (au lieu de 28) du mercredi au samedi à 21 h et le mardi à l'Œuvre : tarif unique 21 euros (pas de réduction).

Réservations : 01 44 53 88 88, précisez « LGBT ».



Jeudi 17 et vendredi 18 juin

CONCERTS ÉLÉONORE BOVON

Éléonore Bovon nous avait offert un beau showcase lors de notre dernière fête de Noël, elle revient avec deux spectacles.

Barbara, paysages d'une vie

Éléonore Bovon chante Barbara, avec RV Dupuis-Slota au piano.



Incursion au cœur de la mémoire d'une artiste irremplaçable, une heure d'émotion intense comme un long poème d'amour...

Le 17 juin à 21 heures



Je ne suis pas triste !

Chansons gaies et colorées d'Éléonore Bovon, avec RV Dupuis-Slota au piano.

Le 18 juin à 21 heures

Tarif préférentiel de 13 euros sur présentation de **Genres**.

Au Théâtre de la Vieille Grille ; 1, rue du Puits de l'Ermitte, Paris 5e. Tél. : 01 47 07 22 11

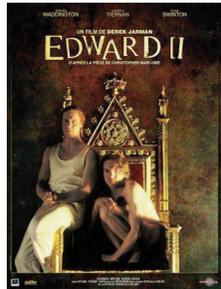
www.myspace.com/eleonorebovon

Actuellement

**CINÉMA
EDWARD II**

Un film de Derek Jarman.

Artiste protéiforme et figure clé du cinéma expérimental, Derek Jarman fait partie de ces cinéastes qui, avec Ken Russel et Kenneth Anger, ont construit leur cinéma autour du saccage des conventions. Dans *Edward II*, il propose une réécriture libre et baroque de la pièce de Christopher Marlowe où il mêle la langue de l'un des plus illustres contemporains



de Shakespeare à la scénographie moderne, à l'iconographie gay et à l'esthétique pop..

Au Nouveau Latina : 20, rue du Temple, Paris 4e, métros Hôtel de Ville ou Rambuteau

Tarif préférentiel de 6,50 euros en venant de la part du Centre.

www.lenouveaulatina.com

Samedi 26 juin

**SOIRÉE
KIFFE MA GAY PRIDE**

Soirée généraliste et friendly avec Johanne (Moune/RG/3W/Troisième Lieu) et Céline (Les Caves Saint-Sabin).



Aux Caves Saint-Sabin : 50, rue Saint-Sabin, Paris 11e, métros Bréguet-Sabin ou Bastille

www.johanne-gabriel.com

Jusqu'au 11 juillet

**EXPOSITION
ROSE, C'EST PARIS**

Une jeune femme cherche Rose, sa sœur jumelle, qu'elle prétend disparue. **C'est le point de départ d'une quête initiatique dans un Paris intime, décrit dans l'objectif de Bettina Rheims au fil d'une fiction conçue avec l'écrivain Serge Bramly.** Présentée comme « un grand serial mystérieux », cette exposition photographique se divise en treize épisodes dans les décors d'un Paris insolite ou méconnu, volontairement atemporel : les coulisses de la BNF, les sous-sols du palais de Justice, le dôme de l'Observatoire, les canaux souterrains... Près de cent modèles se sont prêtés au jeu : Monica Bellucci, Valérie Lemercier, Anna Mouglalis, Naomi Campbell, Charlotte Rampling, Jean-Pierre Kalfon...

À découvrir absolument !

Tarif préférentiel de 5 euros : contremarque à retirer à l'accueil du Centre.

BNF, site Richelieu, galerie de photographie 3-5, rue Vivienne, Paris 2e

Métros Bourse, Palais-Royal ou Pyramides

BnF

www.bnf.fr



Beau succès pour la Baltic Pride du 8 mai dernier à Vilnius, sous très haute surveillance policière.



Dimanche 16 mai dernier, projection des *Règles du Vatican*, documentaire suivi d'un passionnant débat avec des représentants des confessions religieuses.



Samedi 15 mai dernier, rassemblement de rue dans le cadre de l'Idaho avec une toujours très spectaculaire démonstration de Madison street.



**Vous voulez adhérer ? Remplissez ce coupon et retournez-le au :
Centre LGBT Paris-ÎdF – 63, rue Beaubourg – 75003 Paris**

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Oui, je soutiens le Centre LGBT de Paris-Île-de-France et souhaite :

- Adhérer à l'association pour l'année civile. Cotisation : 25 euros, 10 euros pour les chômeurs, étudiants, RMIstes, 40 euros pour les couples, 90 euros ou 120 euros pour les associations, en fonction du nombre de membres et du budget annuel.
- Faire un don de euros
Je règle par chèque joint. Je recevrai ma carte de membre par courrier.
- Je souhaite un reçu fiscal.
- Je désire recevoir les informations du Centre LGBT.

Particuliers : l'adhésion et les dons au Centre sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Entreprises : réduction d'impôt égale à 60 %, dans la limite de 5 % du CA. Notre fichier est confidentiel, les courriers envoyés sous pli anonyme.

